

## CONSEIL D'ÉCOLE DU 21/11/2018

### Présents :

- **Direction de l'établissement** : M. Mensdorff-Pouilly, Proviseur; M. Cheylan, Directeur.
- **Enseignants** : Mme Diener, Mme Potocki, M. Moussou, M. Forêt, Mme Michalak, M. Allot, Mme Robert, M. Mangot, M. Maurugeon, Mme Deguingand, Mme Benoit
- **Parents d'élèves** : Mme Chirat, Mme Le Guern, Mme Le-Pimont, M. Nival, M. Keene

### Excusés :

- M. Houyel (IEN), M. Gérard (DA), Mme Chauveau, (Enseignante), Mme Krac (Enseignante), Mme. Allot (Enseignante), M. Ghariani (Enseignant)

### Ordre du jour

<b>Installation et attributions du conseil d'école</b>	<b>2</b>
Installation du conseil d'école	2
Attributions du conseil d'école	2
<b>Modification et adoption du règlement intérieur</b>	<b>3</b>
<b>Examen de 6 points de situation depuis la rentrée</b>	<b>3</b>
Mouvement des personnels:	3
Départ en juillet 2018:	3
Arrivée en septembre 2018	3
Equipe de remplaçants	3
Mouvements des élèves	3
Effectifs	4
Les évaluations diagnostiques CP, CE1 et CE2	4
Evaluations CP	4
Résultats	4
Français	5
Mathématiques	5
Evaluations CE1	5
Résultats	5
Français	5
Mathématiques	5
Evaluations CE2	5
Résultats	5
Les activités extra-scolaires	6
Récapitulatif	6
Analyse	6
Travaux	6

<b>Information et avis sur les projets</b>	<b>7</b>
<b>La coopérative</b>	<b>7</b>
<b>Questions diverses</b>	<b>8</b>

## Installation et attributions du conseil d'école

Le conseil d'école est une instance de pilotage des établissements. Le cadrage des conseils d'école dans les établissements de l'AEFE est donné par une circulaire éditée par l'agence : Circulaire 2261 du 23 septembre 2014: Organisation et fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE.

### Installation du conseil d'école

- Siègent avec droit de vote aux conseils d'école de plus de 15 classes:

Le directeur de l'école

15 enseignants titulaires de classe

15 parents élus

- Siègent avec voix consultative aux conseils d'école de plus de 15 classes :

Le chef d'établissement

Le directeur administratif

L'inspecteur de l'éducation nationale en résidence

- Elections du 12 /10/ 2018

Une seule liste déposée: Liste de Mme Chirat

**6** candidats inscrits sur la liste pour 15 sièges. (21 en 2017-2018, 21 en 2016-2017)

**559** électeurs inscrits (569 en 2017-2018, 597 en 2016-2017)

**133** votants (139 en 2017-2018, 157 en 2016-2017)

**110** suffrages exprimés (126 en 2017-2018, 143 en 2016-2017)

**23,8%** de participation ( 24.4% en 2017-2018, 26.3% en 2016-2017)

6 sièges sont attribués à la liste présentée par Mme Chirat avec 100% des suffrages exprimés.

### Attributions du conseil d'école

- Adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur,

Est consulté pour avis sur:

- Les structures pédagogiques;
- L'organisation du temps et du calendrier scolaire;
- Le projet d'établissement dans sa partie premier degré sur proposition du conseil des maîtres;
- Les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement;
- Les conditions de scolarisation des élèves handicapés en prenant en compte les contraintes locales
- Les projets et l'organisation des classes de découvertes;
- Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire
- Les principes de choix de matériels et outils pédagogiques
- Les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.

Le conseil d'école se réunit en séance ordinaire au moins trois fois par an sur un ordre du jour précis.

Il peut également être réuni en séance extraordinaire à la demande du directeur ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.

Les dates retenues pour les prochaines réunions du conseil d'école sont les

- 27/03
- 12/06

## Modification et adoption du règlement intérieur

- Il n'y a pas eu de modifications apportées au règlement intérieur cette année.
- Une modification concernant l'interdiction d'usage des objets connectés est à prévoir pour l'année prochaine.

Le règlement de l'école est adopté à l'unanimité.

## Examen de 6 points de situation depuis la rentrée

### Mouvement des personnels:

#### Départ en juillet 2018:

- 3 personnels titulaires de classe
- 1 personnel enseignant d'anglais
- 1 ASEM

#### Arrivée en septembre 2018

- 3 personnels titulaires de classe
- 1 personnel enseignant d'anglais

#### Equipe de remplaçants

- 5 personnels

### Mouvements des élèves

	juil.-18	sept.-18
TPS	5	6
PS	19	17
MS	31	30
GS	30	29
<b>Total Mater</b>	<b>85</b>	<b>82</b>
Variation Mater	-3 élèves	
	-3,53%	
CP	68	64
CE1	48	47
CE2	60	57
CM1	68	69
CM2	66	64
<b>Total Elem</b>	<b>310</b>	<b>301</b>

A noter qu'à la rentrée 2017-2018, 405 élèves étaient inscrits, soit une baisse de 22 élèves ( 5,4% ) pour la rentrée 2018-2019.  
Depuis la rentrée, les départs et nouvelles arrivées équilibrent les effectifs à 388 élèves.

	-9 élèves	
Variation Elem	-2,90%	
<b>TOTAL</b>	<b>395</b>	<b>383</b>
Variation total	-12 élèves	
	-3,04%	

## Effectifs

383 élèves à la rentrée

Répartition des élèves par nationalité					
Nationalité	Française	Polonaise	Franco-Polonaise	UE	Hors UE
2014/2015	33%	31%	22%	6%	8%
2015/2016	31%	32%	22%	6%	9%
2016/2017	31%	31%	22%	7%	9%
2017/2018	27%	31%	22%	8%	12%
<b>2018-2019</b>	<b>24%</b>	<b>38%</b>	<b>22%</b>	<b>8%</b>	<b>9%</b>

Nous notons à nouveau une baisse significative du nombre d'élèves de nationalité française à l'école.

- 18 classes ont été créées : (effectif moyen global 21,3 élèves par classe)
- 4 classes en maternelle (effectif moyen 20,5 élèves par classe)
- 14 classes en primaire (effectif moyen 21,5 élèves par classe)

## Les évaluations diagnostiques CP, CE1 et CE2

### Evaluations CP

- 65 élèves inscrits au CP (58 ont passé l'évaluation)
- 45 élèves scolarisés dans l'établissement en GS
- 3 élèves nouvellement inscrits et non ou peu francophones. (Pour eux, les consignes ont été passées dans leur langue maternelle)
- 17 élèves nouvellements inscrits et francophones

### Résultats

CP	entre 0 et 33% de réussite	entre 33% et 50% de réussite	entre 50 et 66% de réussite	entre 66% et 100% de réussite
	<i>Élèves n'ayant pas les acquis suffisants</i>	<i>Élèves ayant des acquis encore fragiles</i>	<i>Élèves ayant de bons acquis</i>	<i>Élèves ayant des acquis très solides</i>
<b>Français</b>	1,8% (1 élève) 0% (0 élève)	1,8% (1 élève) 11% (5 élèves)	5,3% (3 élèves) 22% (10 élèves)	91,4% (53 élèves) 67% (30 élèves)

<b>Mathématiques</b>	0% (0 élève) 0% (0 élève)	1,8% (1 élève) 2% (1 élève)	10,5% (6 élèves) 5% (2 élèves)	87,9% (51 élèves) 93% (42 élèves)
----------------------	------------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	--------------------------------------

#### Français

- **80,4%** de réussite sur l'ensemble des champs (67%)
- L'ensemble des champs sont parfaitement réussis.

#### Mathématiques

- **84,5%** de réussite sur l'ensemble des champs (83,6%)
- L'ensemble des champs sont parfaitement réussis

### Evaluations CE1

- 47 élèves inscrits au CE1 (46 ont passé l'évaluation)
- 39 élèves scolarisés dans l'établissement en CP
- 8 élèves nouvellements inscrits et francophones

#### Résultats

<b>CE1</b>	entre 0 et 33% de réussite	entre 33% et 50% de réussite	entre 50 et 66% de réussite	entre 66% et 100% de réussite
	<i>Élèves n'ayant pas les acquis suffisants</i>	<i>Élèves ayant des acquis encore fragiles</i>	<i>Élèves ayant de bons acquis</i>	<i>Élèves ayant des acquis très solides</i>
<b>Français</b>	0% (0 élève)	10,8% (5 élèves)	19,6% (9 élèves)	69,6% (32 élèves)
<b>Mathématiques</b>	6,5% (3 élèves)	2,2% (1 élève)	19,6% (9 élèves)	71,7% (33 élèves)

#### Français

- **73%** de réussite sur l'ensemble des champs
- Les champs les plus réussis:
  - Reconnaître des lettres (81,8%)
  - Identifier des mots (81,3%)
  - Comprendre à l'oral (80,3%)
- Le champs le plus chuté:
  - Lire à haute voix (47,7% de réussite)

#### Mathématiques

- **69,3%** de réussite sur l'ensemble des champs.
- Les champs les plus réussis:
  - Se repérer dans l'espace (87%)
  - Calculer mentalement avec des nombres entiers (86%)
- Le champs le plus chuté:
  - Comparer les nombres entiers (36,7%)

### Evaluations CE2

- 58 élèves inscrits au CE2 (56 ont passé l'évaluation)
- 45 élèves scolarisés dans l'établissement en CE1
- 13 élèves nouvellements inscrits et francophones

#### Résultats

<b>CE2</b>	entre 0 et 33% de réussite	entre 33% et 50% de réussite	entre 50 et 66% de réussite	entre 66% et 100% de réussite
------------	-------------------------------	---------------------------------	--------------------------------	----------------------------------

	Élèves n'ayant pas les acquis suffisants	Élèves ayant des acquis encore fragiles	Élèves ayant de bons acquis	Élèves ayant des acquis très solides
<b>Français</b>	1,8% (1 élève) 0% (0 élève) 0% (0 élève)	3,6% (2 élèves) 4,5% (3 élèves) 13,6% (9 élèves)	12,5% (7 élèves) 18,2% (12 élèves) 6% (4 élèves)	82,1% (46 élèves) 77,3% (51 élèves) 80,4% (53 élèves)
<b>Mathématiques</b>	0% (0 élève) 0,2% (1 élève) 3% (2 élèves)	8,9% (5 élèves) 11,4% (7 élèves) 7,6% (5 élèves)	14,3% (8 élèves) 21,4% (13 élèves) 19,7% (13 élèves)	76,8% (43 élèves) 67% (45 élèves) 69,7% (46 élèves)

Réussite en moyenne en mathématiques 74,2 % (69,6% 71,5%)

Réussite en moyenne en français 79,5% (76,3 % 77,1%)

## Les activités extra-scolaires

### Récapitulatif

	2014-2015	Evo	2015-2016	Evo	2016-2017	Evo	2017-2018	Evo	2018-2019
<b>Nbr de pl dispo</b>	1547	- 94	1453	-75	1378	+77	1455	-159	1296
<b>Ratio de pl/é</b>	3.5	- 0.1	3.4	-0.1	3.3	+0,3	3,6	-0,2	3,4
<b>Nbr de pl util</b>	1149	+ 38	1187	0	1187	74	1261	-24	1237
<b>Ratio pl util/pl dispo</b>	0.7	+ 0.1	0.82	+0.04	0.86	0	0,86	+0,09	0,95
<b>Ratio de pl util / é</b>	2.6	+ 0.2	2.8	0	2.8	+0,3	3,1	+0,14	3,24

### Analyse

On note que comparativement à l'année 2017-2018, 159 places de moins sont proposées pour 24 places de moins utilisées.

Ainsi, nous poursuivons vers l'optimisation des moyens (ratio qui se rapproche de plus en plus de 1).

Nous observons que le ratio de place utilisées par élève est passé de 3,1 à 3,24, ce qui démontre un intérêt plus prononcé encore pour les AES de la part des familles.

### Travaux

- Désinfection totale de l'école
- Achat et installation de mobilier divers (bureau, armoires, étagères...)
- Achat et installation de vidéoprojecteurs pour les salles de langues
- Déménagement de la salle des maîtres et installation d'une classe dans l'ancienne

### Information et avis sur les projets

- **Maternelle:** Jeux de société, danse et expression corporelle, nature...
- **CP:** Ecole et cinéma, classe transplantée (fin mai), dispositif Flsco renforcé...

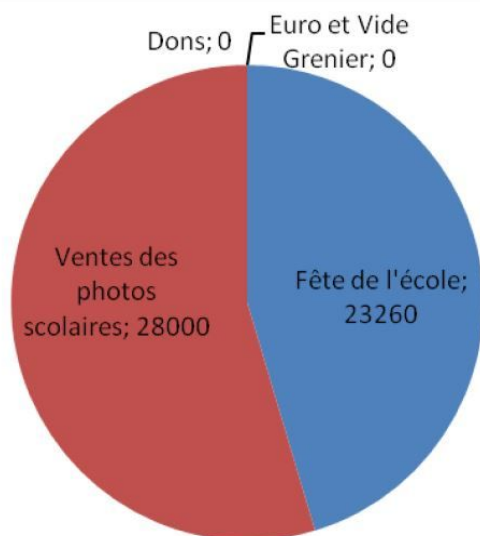
- **CE1:** Ecole et cinéma, autour de l'arbre, classe transplantée (fin mai)...
- **CE2:** Chorale, autour du musée, classe transplantée (début juin)...
- **CM1:** Mîmes, Arts visuels, classe transplantée (début juin)...
- **CM2:** Danse, Liaison cm2-6ème, classe transplantée (début juin)...
- **Divers:** Ouverture de la garderie à 7h30 et fermeture à 18h au lieu de 7h45-17h30, introduction de l'anglais en maternelle à raison de 30 min par semaine, challenge de course, année de conception du projet d'établissement, centenaire du LFV, conseil d'élèves, cycle 3 pilote...

## La coopérative

La coopérative scolaire du LFV est une association de loi 1901, enregistrée en préfecture de Paris.

Un état des recettes et des dépenses sous forme de graphiques est présenté au conseil d'école et commenté par M. Forêt et M. Maurugeon, respectivement Président et Trésorier de la coopérative scolaire.

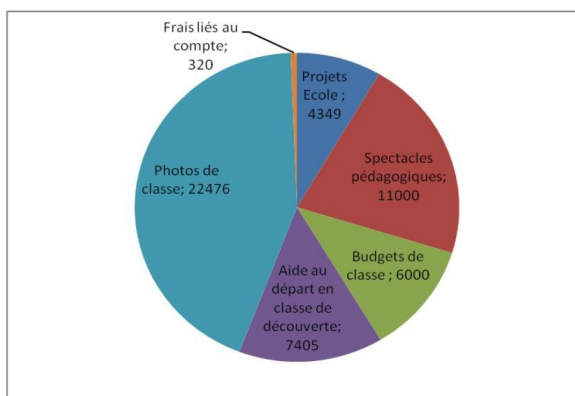
LES RECETTES 2017-2018 en PLN	
Fête de l'école	23260
Ventes des photos scolaires	28000 (+ reliquats)
Euro et Vide Grenier	Directement utilisé par le comité des Fêtes pour le budget Fête de l'école
	<b>51260</b>





LES DEPENSES 2017-2018 en PLN	
Projets Ecole	4349
Spectacles pédagogiques	11000
Budgets de classe	6000
Aide au départ en classe de découverte (10 départs CP CM2)	7405
Photos de classe	22476
Frais liés au compte	320
	<b>51550</b>

Projets Ecole en PLN	
noël c1 chocolat	384
noël prestation	500
Fête école	2850
Challenge c1	179
chorale 11 11	123
Médailles c2	168
Plantes du printemps cm1	100
Emile projet	45
	<b>4349</b>



## Questions diverses

- **Cantine : la question se pose si les enfants mangent bien ? Comment le savoir?**

*La commission cantine s'est réunie le 17 octobre. Lors de cette commission (CR consultable en ligne), les élèves ont fait état des repas qu'ils appréciaient et ceux qu'ils aimaient moins. Un certain nombre de décisions ont été prises:*

- *Construction de nouveaux menus cadrés après dégustation par les membres de la commission (la date est à l'étude, probablement début décembre)*
- *Mise en place d'une feuille de suivi qualité par les personnels déjeunant à la cantine*

*Enfin, la meilleure solution pour s'informer des repas de son enfant reste de prendre l'attache de la responsable de la cantine.*

- **Langues étrangères à améliorer.**

*Il est nécessaire de faire ici un rappel du cadre de fonctionnement de notre établissement: nous sommes une école française, homologuée par le Ministère de l'Éducation Nationale. A ce titre, nous devons respecter un certain nombre de textes comme les horaires réglementaires des écoles: 24 d'enseignement hebdomadaire pour les élèves d'école primaire. Dans ces 24 heures, 1h30 est dévolue à l'enseignement des langues étrangères à compter du CP. L'objectif à atteindre est le niveau A2 du cadre européen, objectif atteint par l'ensemble des élèves qui nous sont*



*confiés et dépassé pour un grand nombre d'entre eux.*

*Nous sommes également une école conventionnée avec l'AEFE, ce qui permet deux choses:*

- *Une amplitude d'enseignement d'une langue étrangère accrue; au LFV, l'anglais est enseigné 30 min au classes maternelles, 1h30 aux CP et CE1 et 2h30 au CE2, CM1 et CM2.*
- *Un enseignement de la langue du pays hôte pouvant aller jusqu'à 2h supplémentaire par semaine. Au LFV, le polonais est enseigné 2 heures par semaine à l'ensemble des élèves, soit l'amplitude maximale possible.*

*Cependant, le nouveau projet d'établissement comportera nécessairement un axe concernant notre politique de l'enseignement des langues avec plusieurs pistes qui se dégagent déjà, telles que la mise en place d'une section internationale en polonais, la mise en place de certification en langues.*

*A noter également que le polonais langues étrangère est enseigné avec les progressions du Ministère de l'Education Nationale pour l'enseignement des langues étrangères, le polonais langue maternelle est enseigné avec les progressions du ministère polonais pour l'enseignement en lecture, écriture, oral, compréhension. Ce sont les raisons pour lesquelles:*

- *La différenciation pédagogique est mise en place pour les élèves apprenant le polonais langue étrangère.*
- *Le suivi du polonais langue maternelle par des élèves non polonophone est très rare car ils s'y trouvent en difficulté.*

- **AES semaine découverte ? Possibilité d'inscription sur 1 semestre?**

*Nous travaillons sur l'organisation des AES pour l'année prochaine, l'inscription par semestre (sept-déc et janv/mai) est envisageable. Cela dépend aussi de notre système de gestion des AES que nous planifions de changer pour l'année prochaine. Cela reste à confirmer, mais c'est un élément de réflexion sur les AES.*

*En cas de refonte importante de notre fonctionnement, une commission AES incluant des parents et des élèves sera constituée.*

- **TPS type « Jardin d'enfants » avec sieste plus longue pour les petits jusqu'à 15:30 intéressant de le remettre en place ou pas?**

*La TPS ainsi décrite a été mise en place en 2010 avec un beau succès au début (19 élèves inscrits). Cela dit, le système s'est assez vite essoufflé avec en 2013 seulement 8 élèves inscrits, qui mobilisaient 3 emplois à temps plein. La décision a alors été prise de transformer la TPS, comme cela se fait en France, en un niveau scolaire à part entière avec les mêmes horaires que les autres classes et en intégrant des élèves de PS de fin d'année dans la même classe. Les effectifs sont restés stables à 8 élèves de TPS.*

*Cependant, il est visible que notre école maternelle n'est pas concurrentielle dans le contexte local. Remédier à ce problème est nécessaire, notamment dans la perspective du projet de construction. Ainsi, des "études de marché" vont être lancées pour répondre à cette question.*

- **stationnement des voitures sur le trottoir de l'école solutions?**

*La mairie de Varsovie, a qui appartient cette voie publique, a été sollicitée. A partir du moment où le stationnement est légal, il ne peuvent rien faire. Cependant, les forces de l'ordre passent régulièrement et verbalisent les véhicules en infraction. Par ailleurs, la mairie ne souhaite pas modifier les possibilités de parking sur cette voie. Pas de solution donc aujourd'hui. Les voisins d'en face ont déjà été contacté dans l'optique d'occuper une partie de leur terrain en parking, mais ils ne peuvent ni sous-louer, ni vendre une partie de leur terrain.*

- **Quand recevra-t-on les factures des activités? Intéressant de le noter lors dans le descriptif AES de début d'année**

*Les factures ont été envoyées en début de semaine. Le descriptif des AES sera retouché pour y faire figurer les dates de facturation.*

- **Y a t il des conséquences du férié de lundi ? Remboursement cantine? activités?**

*En ce qui concerne les activités, il s'agit d'un forfait annuel et donc sans remboursement. En ce qui concerne la cantine, le repas ne sera pas facturé à la fin de la période, à vérifier tout de même avec la responsable de la restauration scolaire.*

Les parents d'élèves informent le conseil sur deux points avant la levée de séance:

- La nécessité d'après eux d'avoir un groupe projet et un pilote identifié pour la construction du projet d'établissement.
- Une demande concernant la publication d'un calendrier prévisionnel des manifestations et actions de l'établissement.

La séance est levée à 17h30.

Le secrétaire  
Lionel Cheylan, Directeur

